



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

Président Jury d'Appel

Patrick LUSTREMANT

✉ lustremant.patrick@liguehdfft.fr

Réf : 131-PL-2017-12-06-CR VIDOQUE Pierre

Cambrai, le 7 décembre 2017

JURY D'APPEL

Compte-rendu de la réunion du Jury d'Appel Régional tenue à Cambrai le mardi 5 décembre 2017 à 19 h 30

Objet : Appel du club Coudekerque-Branche TT de la décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements du 19 septembre 2017 (mutation du joueur Pierre VIDOQUE)

Présents : Patrick LUSTREMANT, Président du Jury d'Appel
Dominique COISNE, Tony MARTIN, Corine MOLINS, Dominique ROMBAUX, Denis Tavernier, membres du Jury d'Appel

Les parties concernées ont été avisées pour assister ou se faire représenter à la présente réunion conformément à l'article 33.6 du règlement intérieur de la ligue Hauts-de-France.

- Vu le rapport de Patrick LUSTREMANT, instructeur du dossier,
- Vu l'ensemble des pièces du dossier,

Considérant que :

- Le joueur Pierre VIDOQUE est classé 13 ;
- L'article II.206.5 des règlements administratifs prévoit que les mutations exceptionnelles pour déménagement ne concernent que les licenciés de série départementale (classés de 5 à 12) ;

Par ces motifs, le jury d'appel, conformément à l'article 33.4 du règlement intérieur de la ligue Hauts-de-France, décide à l'unanimité :

- de confirmer la décision de la commission régionale des statuts et règlements : refus de la mutation du joueur Pierre VIDOQUE de Sin le Noble TT vers Coudekerque-Branche TT.

Conformément à l'article 30.3 du règlement intérieur de la FFTT, la présente décision du Jury d'Appel est susceptible d'appel auprès du Jury d'Appel Fédéral dans un délai de 15 jours à compter de sa date de notification

Denis TAVERNIER
Membre du Jury d'Appel

Patrick LUSTREMANT
Président du Jury d'Appel

